



Dorthe Sébastien, Michellod Savio

Covid-19 – Quelle stratégie cantonale en matière de vaccination et de tests ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 23.12.21

DSAS

Dépôt

L'annonce de la fermeture des deux centres de vaccination du canton de Fribourg durant une dizaine de jours, entre fin décembre 2021 et début janvier 2022, est clairement regrettable. Ces fermetures interviennent quelques jours après le durcissement des mesures de lutte contre le Covid-19, entrées en vigueur le 20 décembre 2021, rendant plus nécessaire que jamais la vaccination d'une part (en raison d'une application large de la 2G), mais également les tests d'autre part (2G+). De nombreuses activités économiques, culturelles et sociales dépendent donc de la capacité des pouvoirs publics à assurer l'accès continu à la vaccination comme aux tests.

Ajoutons que le variant Omicron incite aussi à renforcer le dispositif de vaccination, tout particulièrement pour les personnes ayant besoin d'une 3^e dose. Alors que le canton de Fribourg est à la traîne dans ce domaine, de telles décisions sont totalement incongrues et ne contribuent pas à faciliter la sortie de cette crise sanitaire.

A ce sujet, nous posons les questions suivantes :

1. Quelle est la stratégie du canton en matière de vaccination, respectivement de tests ?
2. Est-il prévu d'augmenter les capacités dès janvier 2022, voire d'ouvrir de nouveaux centres de test et de vaccination ?
3. La planification de l'engagement du personnel nécessaire est-elle suffisamment anticipée ?
4. Dans la mesure où l'accès aux tests et à la vaccination ne sont pas garantis, alors que certains secteurs culturels et économiques dépendent de l'un et/ou de l'autre, le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre des mesures particulières pour soutenir les secteurs touchés ?

—